

L'ECHO DE LA DIABLEE



La lettre d'information de la commune de Réallon
Numéro 16- Janvier 2012

Le mot du Maire

Austérité! Rigueur!....

Voilà des mots qui accompagnent notre quotidien depuis plusieurs mois.

Notre commune n'échappera pas à l'inquiétude ambiante, faut-il pour autant baisser les bras ?

Déjà beaucoup de choses réalisées ; deux télésièges neufs, un tapis ludique, des travaux de terrassement sur les pistes, le belvédère, ainsi que le bâtiment des caisses des remontées mécaniques.

2012 sera l'année de la pause pour les gros investissements sur la station (reste à réaliser la réfection du parking, la réserve collinaire).

Des chantiers indispensables devront être effectués sur le torrent de la Pisse pour optimiser la sécurité des riverains, sur la tour ronde ouverte à la gorge du Fort qui menace de s'écrouler.

En ce qui concerne la station d'épuration des Gourniers, l'étude est terminée, place à la phase administrative et à la recherche de financement.

Il faut poursuivre et faire aboutir les autres dossiers qui animent la vie communale.

Je voulais aussi partager avec vous mon inquiétude sur le projet de la ligne à très haute tension qui traversera en aérien nos paysages sur une grande partie du département et en particulier les limites de notre commune.

Se mobiliser pour l'enfouissement, c'est garder nos Paysages, notre Santé, notre produit Economique. Faites entendre vos préoccupations !!!!

Dans cette tourmente, il ne faut pas oublier l'essentiel en cette fin d'année, la bonne humeur, la joie d'être en famille ou entre amis. Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2012.

Claudine Peyron

SOMMAIRE

- Projet de schéma départementale de coopération communale
- Nouvelle signalétique
- Lignes Haute Tensions
- Déclaration des meublés de tourisme
- « Pays Serre-ponçon Ubaye Durance, Montagnes de Lumières » !
- Vie associative ...
- État civil

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Ce projet, présenté le 15 avril 2011 aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale, a été reçu en Mairie le 22 avril 2011.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis motivé sur le projet de schéma départemental présenté, **projet prévoyant le regroupement des Communautés de Communes de l'Embrunais et du Savinois Serre-Ponçon.**

1 – Considérant l'absence de transmission de l'étude relative aux incidences fiscales et financières du projet présenté par les services de la Préfecture et ce malgré la demande écrite adressée par la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon aux services de l'Etat en date du 31 mai 2011,

2 – Considérant que cette étude aurait permis d'appréhender les conséquences du projet des services préfectoraux sur les entreprises et les ménages du territoire de la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon et qu'en son absence, il est imposé aux élus de rendre un avis non éclairé sur le projet de regroupement concernant l'avenir de leur territoire,

3 – Considérant que le regroupement proposé par les services de la Préfecture ne concerne que les Communautés de Communes du Savinois Serre-Ponçon et de l'Embrunais et qu'en conséquence, il ne tient pas compte du dynamisme de Serre-Ponçon pourtant vecteur d'un développement économique important dans le département haut-alpin,

4 – Considérant également que le territoire du Savinois Serre-Ponçon se caractérise par des mouvements de population allant vers Embrun mais également vers Gap et qu'en cela les services de la Préfecture ont minimisé l'importance de ces mouvements pour prendre en compte le réel bassin de vie du futur regroupement,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, propose :

- **d'émettre un avis défavorable au projet** de schéma départemental de coopération intercommunale défini par Madame la Préfète des Hautes-Alpes en Avril 2011,
- **de présenter la création d'une entité Communauté de Communes impulsant un dynamisme économique réel sur un territoire plus large** (Embrunais, Savinois, Serre-Ponçon et potentiellement le bassin Gapençais) en considération :
 - o des potentialités de Serre-Ponçon et des collectivités riveraines du Lac avec lesquelles des projets sont développés dans le cadre notamment du SMADESEP,
 - o de la pertinence d'un pôle économique central à l'intérieur du Département lié à un réel bassin de vie,
 - o de l'activité touristique hivernale générée par les stations de Crévoux, les Orres et Réallon, et de leur complémentarité hiver-été avec Serre-Ponçon,
 - o de l'impact de cette réforme sur toutes les populations et entreprises concernées par ce nouveau regroupement
- **de lancer toutes les démarches, études et simulations en particulier concernant les compétences et les aspects financiers afin d'organiser un territoire équilibré** dans les délais requis dans le cadre de la loi, et, en fonction des résultats financiers obtenus en lien avec les compétences transférées, de revoir, le cas échéant, cette position.

Simplifiez-vous l'impôt !

Pour le paiement de vos taxes foncières et de votre taxe d'habitation optez pour le prélèvement à l'échéance, la mensualisation ou le paiement direct en ligne. Pour toutes informations complémentaires adressez-vous à votre Centre des Finances Publiques (Trésorerie) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition, ou connectez-vous directement sur internet sur le site www.impots.gouv.fr

Notre commune s'embellit : nouvelle signalétique implantée sur la commune de Réallon.

Suite à des demandes pressantes émanant des différents services publics, la nouvelle municipalité en 2008 a décidé de remplacer les panneaux de signalisation vieillissants, disposés de manière anarchique sur l'ensemble du territoire communal.

Dans un premier temps, l'association Patrimoine en Réallonnais nous a présenté l'étude qu'elle avait réalisée. La commission travaux a repris cette étude afin de la compléter et de l'adapter de manière cohérente en prenant l'avis des services compétents.

Certains noms patoisants des ruelles, des bâtiments, des parkings, ont été tirés du cadastre napoléonien et de la toponymie locale.

Il a été décidé d'y associer les commerçants, les artisans, les gestionnaires des copropriétés et le service du Conseil Général chargé de la gestion des routes départementales.

Le modèle de panneaux retenu est conçu en stratifié compact de 6 mm d'épaisseur gravé et encastré dans un support mélèze 3 plis de 26 mm d'épaisseur, le tout monté sur un piquet mélèze de section 110 x 110 mm avec partie métallique à la base servant de fusible en cas de choc.

La fabrication des panneaux a été confiée à l'Office National des Forêts.

Ont été mis en place sur l'ensemble de la commune :

- 109 panneaux de lieu-dits, nom de ruelles, parkings, bâtiments communaux.
- 41 panneaux réglementaires en bordure des routes .
- 8 panneaux pour signaler les bâtiments de copropriétés de la station.
- 12 panneaux signalant les commerçants de la station.
- 16 panneaux signalant les artisans et commerçants des différents hameaux.

Soit un nombre total de 186 panneaux.



Le montant de la fourniture des 109 panneaux, ainsi que l'habillage bois des 41 panneaux réglementaires s'élève à 32 000 € HT auxquels il faut ajouter 10 000 € H.T. de pose et de fournitures diverses. « Ces travaux sont financés à hauteur de 60 % par le Conseil Général et le Conseil Régional P.A.C.A. »

Le service des routes du Conseil Général a soutenu ce projet en prodiguant des conseils et en fournissant gratuitement 41 panneaux réglementaires non habillés de bois.

Les artisans et les syndics de copropriétés ont financé la fourniture de 36 panneaux, la pose restant à la charge de la municipalité.

Il aura fallu 400 heures de travail à nos employés pour livrer et poser l'ensemble de ces panneaux.

Nous remercions l'ensemble des acteurs qui par leur coopération et leurs conseils nous ont permis de mener à bien cette tâche ardue qui devrait satisfaire une bonne partie des Réallonnais.

L'opération de signalétique terminée, afin de faciliter le travail de notre facteur et d'éviter la perte de courrier, nous conseillons aux propriétaires de faire modifier leur adresse.

Ex : auparavant, deux personnes portaient la même adresse : PEYRON Louis 05160 Réallon. La nouvelle signalétique pourra maintenant permettre de distinguer :

PEYRON Louis Charrière Grande 05160 Réallon de
PEYRON Louis la Charrette les Gleizes 05160



Réallon.

La restructuration de notre station terminée un travail identique devra être réalisé pour nommer les différents aménagements (pistes alpin et nordique, retenues d'eau, rond point de Champ-Long...)

Jean-Louis Gleize,
Vice-président de la commission travaux.

Lignes Hautes Tension

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire ce vendredi 18 novembre 2011 a rappelé qu'après en avoir délibéré le 6 septembre dernier, il n'approuvait pas le projet de reconstruction de deux lignes hautes tensions tel que présenté et que dans un souci de préservation du paysage et dans l'intérêt général, demandait à ce que la Commune soit pleinement associée à la concertation en cours et à ce qu'un nouveau projet intègre l'enfouissement de ces nouvelles lignes.

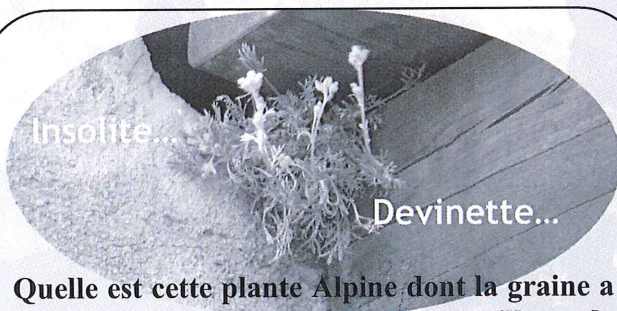
Madame le Maire souligne en effet que :

« Bien que ces nouvelles lignes ne soient pas implantées sur le territoire communal, celles-ci se situeraient à l'aval et en proximité immédiate, provoquant de fortes nuisances visuelles. »

Plusieurs éléments motivent cette décision :

- l'activité touristique constitue l'apport financier principal dans le département des Hautes-Alpes,
- la situation particulière de la Commune en « balcons de Serre-Ponçon », validée par la convention régionale d'aménagement durable et solidaire des stations de l'Espace Valléen Serre-Ponçon Parpaillon en date du 12 juillet 2010 ,
- le territoire communal est inclus pour partie dans l'aire d'adhésion et pour partie dans le cœur du Parc National des Ecrins,
- les efforts réalisés par la commune dans le cadre de la restructuration de son domaine skiable,
- le risque de dégradation avéré de notre site paysager dans le cadre de la réalisation de ces 2 lignes Très Haute Tension tel que projeté,

Enfin, à ce jour, **le Conseil Municipal, au complet, vote à l'unanimité l'adhésion à l'association Avenir Haute Durance en demandant l'enfouissement de ces lignes.**



Quelle est cette plante Alpine dont la graine a germé dans un balcon béton du village de Réallon à 1400 m d'altitude ???

Déclaration des meublés de tourisme

Selon les articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme issus de la Loi du 23 décembre 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

La loi du 23 décembre 2009 a ainsi étendu l'obligation de déclaration préalable qui avant sa publication ne concernait que les meublés classés, gîtes, chambres d'hôtes...

Blessée,

ses ailes de géant l'empêchent de voler...

Non, ce n'est pas un aigle
Non, ce n'est pas un faucon...

Cet oiseau blessé, c'est une Bondrée Apivore recueillie près du pont du Villard, à l'emplacement de la future station d'épuration.



Ce rapace migrateur de taille moyenne est revêtu d'un plumage variable principalement brun-roux. On remarquera des stries caractéristiques en travers du dessous des ailes d'un dégradé de teintes allant du blanc au brun foncé. La queue présente trois barres espacées de couleur sombre.

Elle se nourrit principalement d'insectes, plutôt de guêpes et de leurs larves. Elle gobe les guêpes aussi bien dans les essaims à l'air libre que dans le sol. Pour cela, elle creuse la terre avec le bec et les serres jusqu'à 40 cm de profondeur. Quand le nid est mis à jour, elle déchire les rayons pour en extraire les larves et les nymphes. Elle consomme aussi les insectes adultes.

Elle hiverne en Afrique tropicale et nous revient au printemps pour construire un nid sur les mêmes lieux que l'année précédente.

Durant la saison « des amours », le mâle effectue des vols nuptiaux caractéristiques : il s'élève sur une trajectoire inclinée, s'immobilise dans l'air relevant ses ailes et les agitant trois ou quatre fois au-dessus de son dos, s'élève à nouveau et répète son appel au-dessus de la femelle et du nid.

Nous avons informé aussitôt le personnel du Parc National des Ecrins de notre découverte. Le personnel l'a pris en charge pour la diriger vers le centre de soins départemental où elle sera soignée. Elle devrait rapidement être remise en liberté. La reverrons-nous l'an prochain ?

Jean-Louis

« Pays Serre-ponçon Ubaye Durance, Montagnes de Lumières » !

Le 9 juin 2011, une délégation du Pays Serre-ponçon Ubaye Durance (S.U.D) s'est rendue au Ministère de la Culture, à Paris, pour y défendre la candidature de notre territoire au label « Pays d'Art et d'Histoire », candidature intitulée « Pays Serre-ponçon Ubaye Durance, Montagnes de Lumières ». Ladite délégation se composait de 6 personnes :

- Monsieur Michel LANFRANCHI, Président du Pays S.U.D, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye
- Madame Chantal EYMEOD, Vice-présidente du Pays S.U.D, Présidente de la Communauté de Communes de l'Embrunais
- Monsieur Jean-Louis MICHEL, Vice-président du Pays S.U.D, Président de la Communauté de Communes de l'Ubaye Serre-ponçon
- Monsieur Roger MASSE, Administrateur fondateur du Pays S.U.D, Maire de la Bréole
- Monsieur Cédric SILLITTO, Directeur du Pays S.U.D
- Mademoiselle Aude TOCHON – DANGUY, Chargée de mission « Culture et Patrimoine » du Pays S.U.D

À noter que Monsieur Victor BERENGUEL, Vice-président du Pays S.U.D, Président de la Communauté de Communes du Savinois – Serre-ponçon, a malheureusement été empêché à la dernière minute par un cas de force majeure.

Le grand oral devant la Commission Nationale « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » (VPAH) s'est déroulé en trois temps forts :

- Une présentation sur 20 minutes des principales caractéristiques du dossier de candidature via une alternance de prise de parole à la fois rythmée et calibrée de Monsieur LANFRANCHI, de Madame EYMEOD et de Monsieur MASSE, et ce, sur la base d'un film réalisé et géré par Mademoiselle TOCHON-DANGUY ;
- Une intervention sur 5 à 10 minutes de Madame Sylvaine LE YONDRE, représentante de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) qui a particulièrement accompagné et soutenu l'entreprise du début à la fin ;
- Un échange libre de 10 à 15 minutes à travers demi-douzaine de questions.

À l'issue d'une délibération à huis clos de 5 à 10 minutes, **la Commission VPAH a émis un avis favorable.** Sur cette base, par courrier daté du 25 juillet 2011, le **Ministre de la Culture, Monsieur Frédéric MITTERRAND, a officiellement attribué le convoité label à nos magnifiques vallées de l'Ubaye et de la Durance à travers l'Association du Pays S.U.D, structure porteuse, soulignant « une démarche partenariale remarquable ».**

Elus locaux et représentants de l'Etat se sont ensuite retrouvés publiquement le 19 octobre à Embrun en présence de Madame Francine PRIME, Préfète des Hautes-Alpes et Monsieur Denis LOUCHE, DRAC de PACA, puis le 7 novembre à Barcelonnette en présence de Madame Yvette MATHIEU, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence, pour signer la convention de mise en œuvre de leur stratégie partagée.

Nous nous dotons au final d'un fantastique outil de développement collectif, harmonieux et durable. En effet, le label « Pays d'Art et d'Histoire » n'est pas une fin en soi mais un des meilleurs moyens qui soient d'imaginer, élaborer, financer et réaliser des actions majeures de préservation et de valorisation de nos patrimoines, de sensibilisation et de mobilisation de nos populations, de communication et de promotion de notre territoire, et ce, dans l'optique de rendre ce dernier toujours plus attractif et dynamique, ce qui devrait se traduire, à terme, par des activités, des emplois et des ressources supplémentaires.

Pour parvenir à ce résultat, le Pays S.U.D aura besoin de toutes les énergies car ce label n'est pas la propriété exclusive d'une structure et ne s'adresse pas à une élite : il appartient et doit bénéficier à l'ensemble des acteurs du territoire. En ce sens, l'Association du Pays S.U.D vient de créer une commission et plusieurs groupes de travail réunissant élus et techniciens des 31 communes et de leurs 4 communautés de communes. La première action de concrétisation sur le terrain correspondra à une signalétique adaptée de manière à ce que chaque commune puisse s'y inscrire pleinement, l'arborer fièrement, se valoriser efficacement et en profiter directement...

Logo pays sud

Vie associative

Club le MOURRE FROID

Une vingtaine d'adhérents du club « Mourre froid », club des aînés ruraux de Réallon, se sont réunis ce samedi 3 décembre pour échanger ensemble des actions réalisées et des projets en cours.

L'année 2011 a débuté par la **galette des rois** où avaient été conviés les nouveaux nés de l'année précédente avec leur maman. Les après-midi jeux, malgré le peu de participants, ont fonctionné régulièrement.

Après la participation d'une équipe au **régional de pétanque à MONTPEZAT**, il y a eu la **journée à l'île des Embiez**, puis la **journée de la forme à Savines-le-Lac** où notre équipe a pour la deuxième année remporté le trophée. Le **repas dansant à la Station** animé par E. PATRAS a eu son succès habituel.



Puis, le **Challenge du gîte** a rassemblé les équipes des 4 clubs de Savines, Chorges, Les Crots et Réallon ; encore une belle journée de bonne humeur qui a réuni 80 personnes.



La **sortie avec la section marche de Chorges** malgré la pluie du matin s'est très bien passée avec

la participation de Mireille COULON, garde monitrice au Parc National des Ecrins. Cela a été l'occasion de notre premier repas au Mélezin. La saison s'est terminée par la **pétanque départementale à Saint Bonnet**, six équipes ont participé et le pique-nique a réuni 26 personnes.



Pour 2012, nous reconduisons la galette des rois, le challenge du gîte, et au mois de juin la journée de la forme qui rassemblera, à Réallon, cette année, les clubs du département autour d'une marche conviviale de 5 et 10 Kms. Nous souhaitons en faire une journée festive !

Après le verre de l'amitié, 55 aînés, habitants à Réallon, ont rejoint les Gourniers pour un repas et une après-midi très conviviale offert par la municipalité. Le pain a également été confectionné pour l'occasion au four des Rousses par Eliane ROUX.

Denise MALESKA,

Présidente du club Mourre Froid depuis 2002 !

Sourire à la vie

La fabrication et vente des pains, en juin et août 2011 a été un franc succès pour l'association "Sourire à la Vie" qui œuvre pour l'accompagnement des enfants atteints de cancer.

« Nous remercions le "Moulin Céard" pour leur don en farine, ainsi que tous les bénévoles, pour leur aide précieuse et Madame le Maire pour le prêt du four. Un merci particulier à Grégoire et mon amie Anne Marie Espiau pour leur talent de vendeur.

Enfin merci à toutes les personnes pour leur contribution, cela a permis de récolter une somme d'argent supérieur à l'année 2010. »

L'équipe de SOURIRE à la VIE

Attestation de reçu

Je soussigné Monsieur Frédéric SOTTEAU, atteste sur l'honneur avoir reçu sur le compte de l'association Sourire à la Vie, de la part de Monsieur et Madame Roux, la somme totale de 1381,50 pour l'année 2011 en plusieurs chèques et espèces.

Logo sourire à la vie

Gym toujours avec la belle'Isa !

C'est la 5^{ème} année consécutive pour la section de gym de Réallon de Sport loisirs Embrunais, affiliée à la Fédération Française Education Physique et Gym Volontaire.

Isabelle STEL, diplômée BPJEPS Activités Physiques pour Tous, propose trois séances aux objectifs bien distincts et s'adressant à tout public. Des séances sont également mises en place pendant les vacances scolaires avec l'Office de Tourisme de Réallon.



GYM DOUCE mardi de 18h à 19h

Des enchaînements de Qi gong pour le bien-être. Un programme de tonification musculaire (bras, abdominaux, fessiers, jambes) basé sur des exercices évolutifs de Pilates, Yoga... Des étirements progressifs, et une pause relaxation bienfaitrice.

Un moment privilégié de bien-être.

GYM DYNAMIQUE mardi de 19h 20h

Un programme de renforcement musculaire (bras, abdominaux, jambes, fessiers) spécifique et évolutif selon les saisons. Des enchaînements dynamiques pour un travail cardiovasculaire rythmé par différentes musiques. Des étirements spécifiques aux séances pour récupérer.

Un moment de bonne humeur dynamique.

ATELIER GYM jeudi de 18h à 19h

Un programme de renforcement musculaire avec ateliers (travail de tous les groupes musculaires), des jeux ludiques et sportifs sollicitant la fonction cardiovasculaire). Des étirements pour une bonne détente musculaire. Un moment d'échange sportif et sympathique. (Cours en extérieur à la rentrée et dès le printemps aux Gourniers).

Club de ski de fond

Deux évènements ont marqué la saison dernière; le *Festinordic*, d'une part, en partenariat avec Hautes Alpes ski de fond, a rassemblé quatre vingt participants malgré une météo peu clémente. Et, d'autre part, la *Trafanelle*, course populaire et déguisée en ski de fond, a connu un grand succès pour sa troisième édition consécutive avec plus de cent inscrits tous âges confondus.

Également, huit adhérents de l'association ont participé en février 2011 à la formation du monitorat fédéral de ski de fond organisée par le Comité Régional du ski. Ces quatre jours de formation, axée sur la pédagogie et la didactique de l'activité, ont été fortement appréciés.

Enfin, au programme de la saison 2011-12 : séances de ski de fond le samedi matin hors vacances scolaires, nocturnes suivies d'un repas convivial aux Gourniers, la *Trafanelle* sous forme de carnaval.

Pour plus d'informations :
skidefond.reallon@laposte.net
ou 04 92 44 36 33 ou le site web du club :
<http://reallon.blogspot.com/>

La reconnaissance du travail de « Patrimoine en Réallonnais » s'amplifie !

En début d'année 2011, le bureau de « Patrimoine en Réallonnais » a été renouvelé.

Les membres du nouveau bureau sont : Isabelle BROUSSOUS, Alain GLEIZE, Eliane GLEIZE, Philippe MARTIN et Anne-Marie ROGA. Alain GLEIZE a été élu Président, Jean SUIRE étant nommé Président d'Honneur. La préparation d'une publication sur le mandement de Savines se poursuit. Le nombre d'adhérent grâce au travail fournit et à son intérêt se maintient à un niveau élevé.



Notre collaboration avec le Centre de l'Oralité Alpine (COA) du Conseil Général des Hautes Alpes porte ses fruits : « Patrimoine en Réallonnais » l'autorise à entrer dans son réseau, Système d'Information Géographique (SIG). Site cg05.fr rubrique 'culture', onglet 'microtoponymies'. Les points ainsi que les noms sont portés en nord occitan gavot tels qu'ils ressortent du document que tous nos membres ont reçu : « Patrimoine en Réallonnais : Toponymie en Nord Occitan Gavot de la Vallée de Réallon 2010 » Alain GLEIZE. Y seront également intégrées les sources de notre commune ainsi que toutes données pertinentes figurant dans le livre : « Les visages de l'eau à Réallon, richesse ou calamité » d'Eliane GLEIZE Edition du Fournel 2011.

De plus, en partenariat avec le Parc National des Écrins et le même Centre de l'Oralité Alpine, nous avons convenu de poursuivre au travers d'une borne interactive le travail d'animation visuelle et auditive des micros toponymes du fond de notre vallée.

A partir des documents réalisés par Eliane, PeR et moi-même, le visiteur, après avoir visualisé une feuille dans sa totalité, pourra cliquer à l'aide de matériel informatique sur un certain nombre de points ce qui déclenchera à ce moment-là :

- l'apparition comme par un effet de loupe d'une photo agrandie du lieu choisi,
- Un récit correspondant à ce point, portant sur : l'histoire, la géographie, la vie quotidienne, des anecdotes pittoresques, des phénomènes particuliers ...tous locaux, en langue nord occitan,
- Le sous-titrage en français de ce récit.

Le résultat sera présenté au point d'information du Parc aux Gourniers à Réallon.

Il viendra également alimenter le SIG du Centre de l'Oralité Alpine (COA) du Conseil Général des Hautes Alpes .

Alain GLEIZE, Président

A l'Asso, Rencontres familiales

Trois années déjà que Caroline et Sandrine, mamans habitant Réallon, organisent des rencontres entre les parents et leurs enfants autour d'activités ludiques, culturelles ou sportives !

Aujourd'hui, respectivement trésorière et présidente de la jeune association « A L'ASSO », elles poursuivent leur projet au rythme d'un mercredi par mois et un samedi par trimestre. Une vingtaine d'enfants-parents se sont ainsi retrouvés ce samedi 3 décembre dans les locaux de la halte garderie de la station, pour une journée conviviale et ludique. Ces rencontres sont ouvertes à tous les adhérents de l'association. La cotisation annuelle est de 10€/famille.



Prochains rendez-vous :

Mercredi 11 janvier 2012 à partir de 10H00 pour une sortie luge autour du foyer de ski de fond.

Mercredi 15/02 : Ballade avec les ânes.

Mercredi 21/03 : Jeux de piste dans la neige...

Samedi 31/03 : Chasse aux oeufs à la station

Mercredi 11/04 : Eveil corporel et gym pour les petits (mairie ou station ?) suivi d'un pique-nique au Lacas ?

Mercredi 6/06 : Ballade avec les ânes

Samedi 23/06 : Chasse au trésor

Dimanche 1/07 : Fête du Lacas

Informations : Caroline : 04.92.43.42.20

ÉTATS CIVIL

Naissances :

MORENO Leeroy né le 3 mai 2011 à GAP, fils de MORENO Laura et MARCHAND-VIALA Laurent

KELLER Sören né le 8 juin 2011 à BRIANÇON, fils de MERLIN Julie et KELLER Franck

Mariages :

PEYRON Valérie et LAGIER David, mariés le 23 avril 2011

CHARRIOT Sandrine et COUTON Siméon le 16 juillet 2011

Décès :

ROUX Octavie décédée le 18 février 2011 à Embrun

SALVA Joseph décédé le 13 mars 2011 à Embrun

PEYRON Roger décédé le 22 mars 2011 à Gap

GLEIZE Philomène décédée le 4 mai 2011 à Marseille

PEYRON Joseph décédé le 5 mai 2011 à Celles (38)

ARNAUD Yvette décédée le 21 mai 2011 à Goncelin (38)

PEYRON Armand décédé le 4 novembre 2011 à Gap

PEYRON Ernest décédé le 6 novembre 2011 à Embrun